

ᑲᑎᑕᑦ ᑭᑦᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑕᑦᑕᑦᑕ ᑲᑎᑎᑦᑕᑦᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

SECRETARIAT • C.P. 9, KUUJJUAQ (QUÉBEC) J0M 1C0 • TÉL : (819-964-2961)

Procès-verbal
de la
62^e assemblée

Adopté

ORIGINAL

Kuujuaq, les 23 et 24 mars 1994

La 62^e assemblée du Comité consultatif de l'environnement Kativik a eu lieu les 23 et 24 mars 1994 aux bureaux de l'Administration régionale Kativik à Kuujjuaq.

Étaient présents :

M. Bruno Desbois - président, ARK
M. Philippe di Pizzo, ARK
M. Claude Gilbert, ARK
M. Jacques Giguère, Québec
M. François Lemire, Canada
M. Pierre Paulhus, Canada
M. Pierre Lauzon, Canada

M. Jacques Lacroix, secrétaire

Était absent :

M. Benoît Robitaille, Québec

À sa demande, M^{me} Marie-France Dalcourt de Pêches et Océans Canada a assisté à l'assemblée à titre d'observatrice.

À la demande du Comité, M. Watson Fournier, chef du Service des travaux publics municipaux de l'Administration régionale Kativik, s'est joint à l'assemblée pour les points 4 et 5.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 61^e assemblée
3. Suivis du procès-verbal de la 61^e assemblée :
 - a. Projet d'exploitation minière Raglan
 - b. Asbestos Hill (réhabilitation)
 - c. Lacs Guillaume-Delisle et du Cratère
4. Projet de modification du règlement sur l'eau potable
5. Gestion des eaux usées dans les communautés nordiques
6. Projet de nettoyage des barils abandonnés à Kuujjuaq : mise à jour du dossier
7. Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*
8. *Varia*
9. Prochaine assemblée

En ouverture d'assemblée, M. Desbois souhaite la bienvenue à M. Pierre Lauzon qui remplace M. Jean-Guy Charest. M. Lauzon travaille actuellement au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est approuvé avec les ajouts suivants au point *Varia* :

- rapport mensuel ;

- 15^e anniversaire de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) et du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK).

Il est décidé que les points 3 et 4 seront traités après les points 6 et 7. Dans le présent procès-verbal, l'ordre numérique des points sera toutefois préservé.

2. Adoption du procès-verbal de la 61^e assemblée

Le procès-verbal de la 61^e assemblée est adopté avec des modifications mineures.

3. Suivi du procès-verbal de la 61^e assemblée :

a. **Projet d'exploitation minière Raglan**

Le secrétaire informe les membres de la progression des travaux de la CQEK quant au projet en titre. Il est question en particulier de la tournée d'information que la Commission juge nécessaire et pour laquelle elle a fait des démarches auprès de l'Administration régionale Kativik (ARK) et de la Société Falconbridge. Tout en se réjouissant des initiatives de la CQEK et de la perspective de cette tournée, les membres du Comité sont d'avis que toutes les communautés devraient être informées du projet d'exploitation minière Raglan, du moins dans une certaine mesure.

Il est proposé que le secrétaire adresse une lettre au président de la CQEK afin de connaître l'envergure qu'entendent donner les organisateurs (en autres la CQEK) à la diffusion de l'information et à la tenue des audiences publiques.

b. Asbestos Hill (réhabilitation)

Le secrétaire fait une mise au point sur le projet en titre et informe les membres que la Commission est à examiner l'information fournie par le promoteur. Elle devra sous peu décider si le projet doit être assujéti ou non au processus d'évaluation et d'examen prévu au chapitre 23 de la CBJNQ.

c. Lacs Guillaume-Delisle et du Cratère

Les membres prennent connaissance de deux ébauches de lettre préparées par M. Robitaille, l'une destinée à M. Michel Dupuy, ministre du Patrimoine canadien, et l'autre à M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF). Ces lettres portent sur les projets de création de parcs dans la région du lac du Cratère et dans la région du lac Guillaume-Delisle. Les membres approuvent le contenu de ces lettres et demandent au secrétaire de les mettre au propre puis de les poster.

4. **Projet de modification du règlement sur l'eau potable**

En présence de M. Watson Fournier, l'assemblée tient une discussion sur l'approvisionnement en eau potable dans les communautés de la région Kativik et sur le projet de modification du règlement sur l'eau potable élaboré par le MEF et présenté à la fin d'avril 1993. Les principaux sujets abordés sont les suivants :

- les impacts de ce projet sur les activités d'analyse de qualité de l'eau, le traitement et la distribution de celle-ci ;
- les problèmes actuels liés aux analyses de qualité de l'eau, à savoir les manipulations multiples et le temps de transport de la source au laboratoire *versus* le bref délai de réponse qu'exigent ces analyses ;
- le rehaussement des normes de qualité dans le contexte nordique et les problèmes de continuité dans la chloration de l'eau ;
- la formation de la main-d'oeuvre, sa disponibilité et son roulement.

En ce qui a trait au second point, les membres s'entendent pour dire que des simplifications mineures du processus et des modalités des analyses pourraient être considérées. Entre autres, on mentionne que des analyses qualitatives préliminaires pourraient être faites dans les communautés et que ces analyses sont valables. Tout en simplifiant le processus, on s'assure que des résultats significatifs sont disponibles à temps, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement pour des échantillons d'eau qui sont analysés à Val d'Or par exemple.

Dans l'ensemble, les membres sont d'avis que les normes physico-chimiques de l'eau pourraient être adaptées aux municipalités au nord du 55^e parallèle. Cependant, ils prennent bien soin de préciser que ces assouplissements ne doivent pas faire de l'eau potable nordique une eau à rabais et de moindre qualité.

5. Gestion des eaux usées dans les communautés nordiques

Le président introduit le dossier en soulignant l'inquiétude chronique des communautés relativement à la mauvaise gestion des eaux usées dans la région Kativik et en rappelant que les municipalités sont responsables du traitement de ces eaux. Quant à la situation actuelle de «laisser-aller», les municipalités sont, en grande majorité, en infraction vis-à-vis la *Loi sur la qualité de l'environnement*. La santé des écosystèmes où sont épanchées les eaux usées et la santé du public sont en péril.

À ce jour, seules les communautés de Salluit (unité de disque biologique ou biodisque), Aupaluk et Quaqaq (étangs facultatifs non aérés) possèdent des installations de traitement des eaux usées. Des problèmes de conception de l'unité de Salluit ont mené à l'échec du système. M. di Pizzo souligne que la construction de stations de traitement d'eau semblables (biodisques et étangs) est possible dans certaines communautés à un coût raisonnable. Il faut toutefois exclure les réseaux d'égouts qui, dans le contexte nordique, sont des solutions beaucoup trop onéreuses. On craint par contre la résistance des autorités locales de la région étant donné l'échec du biodisque de Salluit. Il faudrait alors tirer les leçons qui s'imposent et présenter des projets qui en tiennent compte de l'expérience acquise. Après ajustements, la méthode du biodisque peut être fonctionnelle.

Les membres discutent alors du noeud du problème et des solutions possibles. Ils s'accordent pour dire que le problème se situe d'abord chez les autorités compétentes et qu'en second lieu des considérations financières paralysent la mise en oeuvre des projets qui sont sur papier. M. Fournier mentionne que, entre autres considérations liées à cette question, les normes en vigueur au sud se traduisent ici par des coûts élevés si l'on veut les respecter.

Les membres voient, en un partenariat entre les paliers gouvernementaux provincial et fédéral et les municipalités de la région, une issue possible à l'impasse. Dans l'optique de contributions conjointes, la région pourrait, entre autres, bénéficier de sommes rendues disponibles par le Plan vert du gouvernement fédéral puisque les eaux marines sont de compétence fédérale et quelques zones littorales de la région Kativik sont polluées par le rejet d'eaux usées. Les infrastructures de traitement étant sous la responsabilité du ministère des Affaires Municipales et les normes de rejet sous celle du ministère de l'Environnement et de la Faune, ces deux intervenants doivent être des acteurs de ce partenariat.

Il est décidé que des lettres seront adressées aux sous-ministres adjoints du ministère de l'Environnement et de la Faune et du ministère des Affaires municipales. Ces lettres exprimeront les préoccupations du Comité quant à la situation actuelle et solliciteront la participation de représentants officiels desdits ministères à une rencontre où il sera question des solutions possibles aux problèmes et des mesures à prendre afin de réactiver le dossier de la gestion des eaux usées.

* 6. **Projet de nettoyage des barils abandonnés à Kuujjuaq : mise à jour du dossier**

Messieurs Desbois et di Pizzo, tous deux membres du groupe d'action environnemental Nuna Pillugu, présentent la nouvelle phase du projet de nettoyage des barils abandonnés à Kuujjuaq. La première phase de l'été 1992 avait permis de ramasser 18 000 barils qui ont ensuite été entreposés à l'aéroport de Kuujjuaq. La prochaine phase, prévue pour les étés 1994 et 1995, sera réalisée grâce à l'injection de 3 millions de dollars fournis à parts égales par les ministères fédéraux des Transport, de l'Environnement et de la Défense. Cette phase consistera principalement en la restauration du couvert végétal des lieux nettoyés, la décontamination des sols et le ramassage de 8 000 barils additionnels. Avant de procéder à la décontamination des sols, une étude devra être réalisée et le projet sera probablement soumis à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik pour évaluation et examen.

7. **Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois***

À la suite de la décision prise lors de la 61^e assemblée, les membres se sont réunis en sous-comités sud et nord et ont procédé à l'examen des Annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ et des annexes A et B de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) qui dressent les listes des projets de développement automatiquement assujettis ou non-assujettis au processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social. Les membres présentent à l'assemblée le fruit de leurs efforts et entament une discussion sur la portée à donner à la révision qu'ils ont entreprise.

En premier lieu, les membres s'entendent sur le fait que cette première étape devrait mener à un effort d'harmonisation des annexes plutôt que de consister en une discussion sur le bien-fondé des articles de celles-ci. Avant de s'y engager, les membres préfèrent procéder à de légères modifications des annexes de la CBJNQ afin de maximiser leur concordance avec celles de la LQE. À la rigueur, ces modifications pourront viser les seuils et limites balisant l'assujettissement ou le non-assujettissement de certains types de projets.

Les résultats de cet exercice pourront être présentés sous forme de recommandations et soumis aux autres intervenants, en l'occurrence la Société Makivik et le gouvernement provincial.

Ainsi, il est décidé que deux tableaux comparatifs, fusionnant les documents élaborés par les sous-comités, seront préparés. Ils comprendront de plus les modifications à apporter aux annexes du chapitre 23 de la CBJNQ afin de les harmoniser à celles de la LQE. Les membres réviseront ces tableaux lors de leur prochaine assemblée.

8. *Varia*

- Rapport annuel : étant à la veille de produire le rapport annuel du Comité, le secrétaire obtient carte blanche quant à la forme que prendra ce rapport. La version préliminaire sera soumise aux membres dès qu'elle sera terminée.
- Séance spéciale du 15^e anniversaire : les membres ciblent la semaine du 25 juillet prochain comme période possible pour la tenue des activités entourant le 15^e anniversaire du CCEK et de la CQEK. Les activités devront concorder avec des assemblées. Le secrétaire verra à soumettre aux membres un choix de menus.

9. Prochaine assemblée

Cette question a été abordée au point précédent.

Le secrétaire,


Jacques Lacroix

CCEK 06/94

Actions découlant de la présente assemblée

- Référence au point 3a : rédaction d'une lettre destinée à M. Peter Jacobs, président de la CQEK, au sujet de la diffusion de l'information et des audiences publiques dans le cadre du projet d'exploitation minière Raglan.
- Référence au point 3c : mise au propre et envoi de deux lettres au sujet de la création de parcs au Nouveau-Québec.
- Référence aux points 4 et 5 : rédaction de lettres adressées aux sous-ministres adjoints du ministère de l'Environnement et de la Faune et du ministère des Affaires municipales les conviant à une rencontre pour traiter des dossiers de la distribution de l'eau potable et de la gestion des eaux usées.
- Référence au point 7 : préparation de deux tableaux comparatifs visant à harmoniser les annexes 1 et 2 de la CBJNQ et A et B de la LQE.

ᑲᑎᑕᑦ ᓄᓇᑕᑦ ᑕᑎᑎᑦᑕᑦᑕᑦᑕᑦ ᑲᑎᑎᑦᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

SECRETARIAT • P.O. Box 9, KUUJUAQ, QUEBEC J0M 1C0 • TEL : (819-964-2961)

Minutes
of the
62nd sitting

Adopted

Kuujuuaq, March 23 and 24, 1994

The 62nd sitting of the Kativik Environmental Advisory Committee was held March 23 and 24, 1994, in the offices of the Kativik Regional Government in Kuujjuaq.

Present:

Mr. Bruno Desbois - Chairman, KRG
Mr. Philippe di Pizzo, KRG
Mr. Claude Gilbert, KRG
Mr. Jacques Giguère, Quebec
Mr. François Lemire, Canada
Mr. Pierre Paulhus, Canada
Mr. Pierre Lauzon, Canada

Mr. Jacques Lacroix, Secretary

Absent:

Mr. Benoît Robitaille, Quebec

At her request, Mrs. Marie-France Dalcourt, from Fisheries and Oceans Canada, attended the sitting as an observer.

At the request of the Committee, Mr. Watson Fournier, Head of the Municipal Public Works Department of the Kativik Regional Government, joined the sitting for items 4 and 5.

AGENDA

1. Adoption of the agenda
2. Adoption of the minutes of the 61st sitting
3. Follow-up to the 61st sitting:
 - a. Raglan mining project
 - b. Asbestos Hill (rehabilitation)
 - c. Lake Guillaume-Delisle and Crater Lake
4. Project to modify the *Drinking Water Regulation*
5. Wastewater management in the Northern communities
6. Project to clean-up the abandoned drums in Kuujjuaq: an update
7. Review of Schedules 1 and 2 of Section 23 of the *James Bay and Northern Québec Agreement*
8. Other
9. Next sitting

At the opening of the sitting, Mr. Desbois welcomed Mr. Pierre Lauzon, who replaces Mr. Jean-Guy Charest. Mr. Lauzon currently works for the Department of Indian Affairs and Northern Development.

1. Adoption of the agenda

The agenda was approved with the following additions under Other:

- monthly report

- 15th anniversary of the Kativik Environmental Quality Commission (KEQC) and the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC).

It was decided that items 3 and 4 would be discussed after items 6 and 7. In the present minutes, the order of the items would however be maintained.

2. Adoption of the minutes of the 61st sitting

The minutes of the 61st sitting were adopted with minor modifications.

3. Follow-up to the 61st sitting:

a. Raglan mining project

The Secretary informed the members of the progress of the work of the KEQC on the project mentioned. There was talk in particular of the information tour which the Commission judges necessary and for which it approached the Kativik Regional Government (KRG) and Falconbridge Inc. While pleased with the initiatives of the KEQC and the prospect of this tour, the committee members believe that all the communities should be informed of the Raglan mining project, at least to a certain extent.

It was suggested that the Secretary write a letter to the chairman of the KEQC so as to learn how widespread the organizers (among others the KEQC) intend the information and public hearings to be.

b. Asbestos Hill (closure)

The Secretary brought the members up to date on the above-mentioned subject and informed them that the Commission was in the process of examining the information provided by the proponent. It should be decided shortly whether or not to subject the project to the assessment and review procedure called for in Section 23 of the JBNQA.

c. Lake Guillaume-Delisle and Crater Lake

The members read two draft letters prepared by Mr. Robitaille, one for Mr. Michel Dupuy, the Canadian Heritage Minister, and the other to Mr. Pierre Paradis, Minister of the Environment and Wildlife (MEF). These letters concern the projects to create parks in the area around Crater Lake and around Lake Guillaume-Delisle. The members approved the content of these letters and asked the Secretary to write up final versions and mail them.

4. **Project to modify the *Drinking Water Regulation***

In the presence of Mr. Watson Fournier, those assembled discussed the drinking water supply in the communities in the Kativik region and the project to modify the *Drinking Water Regulation* worked out by the MEF and presented at the end of April 1993. The main subjects discussed were the following:

- the impacts of the project on the analysis of water quality, the treatment and the distribution of the water;
- the current problems relating to the analysis of water quality, namely, the multiple manipulations and transport time from the source to the laboratory versus the rapid response time that these analyses require;
- the increase of the quality standards in a northern context and the problems of continuity with the chlorination of the water;
- manpower training, availability and turnover .

As concerns the second point, the members agreed to state that minor simplifications to the analytical process and methods could be considered. In particular, it was mentioned that preliminary qualitative analyses could be carried out in the communities and that these analyses would be valid. While simplifying the process, care must be taken to ensure that

significant results are available on time, which is not always the case at present for the water samples that are analyzed at Val d'Or for example.

Overall, the members are of the opinion that the physico-chemical standards of the water could be adapted to the municipalities north of the 55th parallel. However, they took care to specify that this relaxing of the standards should not turn drinking water in the North into third-rate water.

5. Wastewater management in the Northern communities

The Chairman introduced the file by emphasizing the chronic concern of the communities about the poor management of wastewater in the Kativik region and by recalling that the municipalities are responsible for treating this water. As for the current situation of carelessness, the municipalities in large part contravene the *Environment Quality Act*. The well-being of the ecosystems where the wastewater is spread and public health are in peril.

To date, only the communities of Salluit (biological disk unit or biodisk), Aupaluk and Quaqtak (non-aerated facultative ponds) possess wastewater treatment facilities. Problems with the design of the unit in Salluit lead to the failure of the system. Mr. Di Pizzo pointed out that the construction of similar water treatment plants (biodisks and ponds) was possible in certain communities at a reasonable cost. However, sewer networks, which in the North are too costly solutions, must be excluded. There is concern, though, that the local authorities in the region will resist, given the failure of the biodisk in Salluit. The appropriate lessons will have to be drawn and projects presented which take into account the experience acquired. After adjustments, the biodisk method may become functional.

The members then discussed the core of the problem and the possible solutions. They agreed to state that the problem lies first with the competent authorities and then that financial considerations paralyze the implementation of projects that are on paper. Mr. Fournier mentioned that, among other considerations relating to this issue, the standards in effect in the South result in high costs here if they are respected.

The members see a possible issue to the impasse, in a partnership between the provincial and federal levels of government and the municipalities in the region. Looking at the situation from the perspective of a joint contribution, the region could, among others, benefit from sums made available by the federal government's Green Plan since oceans are under federal jurisdiction and some litoral zones of the Kativik region are polluted by the discharge of wastewater. The treatment infrastructures being under the responsibility of the ministère des Affaires municipales and the discharge standards under the ministère de l'Environnement and de la Faune, these two parties must be the partners involved.

It was decided that letters would be addressed to the assistant deputy ministers of the ministère de l'Environnement et de la Faune and of the ministère des Affaires municipales. These letters will express the Committee's concerns about the current situation and will solicit the participation of official representatives of the said ministries in a meeting where possible solutions to the problems and steps to take in order to reactive the wastewater management file will be discussed.

6. Project to clean-up the abandoned drums in Kuujjuaq: an update

Messrs. Desbois and di Pizzo, both members of the environmental action group Nuna Pillugu, presented the next phase of the project to clean-up the abandoned drums in Kuujjuaq. The first phase in the summer 1992 collected 18 000 drums which were then stored at the Kuujjuaq airport. The next phase, planned for the summer of 1994 and 1995, will be carried out with an injection of 3 million dollars provided in equal parts by the federal Transport, Environment and Defence departments. This phase will consist principally of the revegetation of the cleaned sites, the decontamination of the soil, and the removal of an additional 8 000 drums. Before proceeding with the decontamination of the soil, a study should be carried out and the project will probably be subjected to the Kativik Environmental Quality Commission for assessment and review.

7. Review of Schedules 1 and 2 of Section 23 of the *James Bay and Northern Québec Agreement*

Following the decision made during the 61st sitting, the members met in northern and southern subcommittees, and proceeded to review Schedules 1 and 2 of Section 23 of the JBNQA and Schedules A and B of the *Environment Quality Act* (EQA), which list the development projects that are automatically subject to and those that are automatically exempt from the environmental and social impact assessment and review procedure. The members presented to the sitting the fruit of their efforts and started a discussion on the scope to give to the review that they began.

Initially, the members agreed on the fact that this first step should lead to an effort to harmonize the schedules rather than to consist of a discussion on the validity of the sections they contain. Before beginning this, the members prefer to proceed with slight modifications of the schedules of the JBNQA so as to maximize their conformity with those of the EQA. If need be, these modifications could involve the thresholds and limits that determine whether certain types of project are or are not subject to the assessment and review procedure. The results of this exercise could be presented as recommendations and

submitted to the other parties involved, in this case, the Makivik Corporation and the provincial government.

It was thus decided that two comparative tables, combining the documents worked out by the subcommittees, would be prepared. They will also include the modifications to make to the schedules of Section 23 of the JBNQA in order to harmonize them with those of the EQA. The members will revise these tables during their next sitting.

8. Other

- annual report: since the annual report of the Committee is about to be written, the Secretary was given carte blanche as to the form this report will take. The draft will be submitted to the members as soon as it is finished.
- Special meeting for the 15th anniversary: the members targeted the week of next July 25 as a possible period for holding activities for the 15th anniversary of the KEAC and the KEQC. The activities will have to coincide with the sittings. The Secretary will see to having a choice of menus submitted to the members.

9. Next sitting

This matter was discussed in the preceding item.



Jacques Lacroix
Secretary

KEAC 06/94

Actions resulting from this sitting

- With reference to item 3a: writing of a letter to Mr. Peter Jacobs, Chairman of the KEQC, concerning the broadcasting of information and the public hearings as part of the Raglan mining project.
- With reference to item 3c: writing of a final version and the sending of two letters about the creation of parks in Northern Quebec.
- With reference to items 4 and 5: writing of letters addressed to the assistant deputy ministers of the Environment and Wildlife and of Municipal Affairs, inviting them to a meeting to deal with the distribution of drinking water and wastewater management.
- With reference to item 7: preparation of two comparative tables aimed at harmonizing Schedules 1 and 2 of the JBNQA with Schedules A and B of the EQA.